

**Note d’information   
A l’occasion de la journée internationale  
des personnes âgées**

Chaque année, au 1er octobre, la communauté internationale célèbre la journée internationale des personnes âgées. L’année 2020 correspond au 30e anniversaire de cette journée dans un contexte marqué par la propagation de la pandémie de la COVID-19. Cette pandémie a bouleversé la vie des populations dans le monde entier surtout pour les personnes âgées. En effet cette catégorie de la population, au-delà des problèmes de pauvreté dans certains cas, du risque d’isolement, et d’éventuelles discriminations, est souvent très vulnérable sur le plan de sa santé.

Le Haut-commissariat au Plan, présente, à cette occasion, quelques éléments d’information sur les risques sanitaires et psychologiques encourus par les personnes âgées à la lumière des résultats de l’enquête sur l’impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages, réalisée durant les mois d'avril et de juin de cette année.

***Risques liés à la santé des personnes âgées***

L’effectif des personnes âgées s'élève actuellement à près de 4,1 millions habitants. Elles se caractérisent souvent, en plus de l’âge, par d’autres types de fragilités telles qu’une immunité réduite ou la présence de maladies chroniques, avec une prévalence dépassant les 63% chez cette catégorie de la population, soit 2,57 millions de personnes. Pour ces raisons, elles comptent parmi la population la plus à risque de développer une forme grave d'infection à la COVID-19.

Afin de limiter la propagation de ce virus, l’Etat a pris différentes mesures dont l’instauration du confinement sanitaire. Celui-ci a fortement impacté l'accès aux services de santé pour les personnes âgées. Ainsi, pendant le confinement sanitaire, parmi les 38,2% des personnes âgées souffrant de maladies chroniques ayant nécessité un examen médical à ce moment-là, 44,0% n’ont pas eu accès à ces services. Ce pourcentage atteint 36,7% pour le cas des maladies passagères. La raison principale du non-accès aux services de soins est d’abord la crainte de contamination (30,7%), suivie d’autres raisons, partiellement liées au confinement, comme les difficultés financières (26,9%) et l’insuffisance des moyens de transport (21,6%).

***Risques liés à la détresse psychologique***

Les personnes âgées qui continuent à suivre des règles similaires à celles recommandées pendant la période du confinement, en particulier le respect de la distanciation sociale seront menacées par la survenue de troubles psychologiques tels l’anxiété, les troubles de l’humeur, voire les confusions. Le risque d’apparition de ces manifestations augmente avec la durée d’isolement, mais aussi avec d’autres facteurs comme les conditions de logement, la perte de revenus, l’absence d’information ou encore l’ennui. Selon l'enquête ménages, les principales conséquences de cette situation pour les personnes âgées sont l’anxiété (43,4%), la peur (37,6%), les comportements obsessionnels (23,8%), et le trouble du sommeil (20,1%).